



4 décembre

ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2024

Public

Tout professionnel du secteur de la formation ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Ce programme évolue tout au long de l'année, en fonction de l'actualité

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre d'être à jour de toutes les nouvelles mesures prises dans le cadre du déploiement de la dernière réforme ou du plan de relance mais aussi d'anticiper les changements à venir.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les derniers textes d'application ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
- > Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
- > Anticiper les changements à venir

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE

- Contribution à la formation continue et taxe d'apprentissage des entreprises : composition, collecte, versements, répartition et utilisation.
- Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2024.
- Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail de la Caisse des dépôts.

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance.
- Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels.

- Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles.

IDENTIFIER LES CHANGEMENTS DANS LES DÉPLOIEMENTS DES NOUVELLES MESURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Actualité des dispositifs financés par l'Etat : Plan « 1 jeune, 1 solution », TransCo » etc.
- Actualité du CPF, du projet de transition professionnelle, de la Pro-A etc.
- Actualité de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle et de la jurisprudence.



7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum

**Toute une équipe
au service
de votre métier**

Inscrivez-vous dès à présent

SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé : **ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2024**

Date : Tarif : **925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC**

CODE FORMATION : **FOR000186**

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél..... Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél..... Courriel.....
N° SIRET / Code APE/NAF / / / / / / / / / / N° client: / / / / / / / / / Effectif: / / /

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
Adresse
Contact référent
Tél..... Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>